"Initiation à la viticulture biologique" 10 et 11 mars 2016

Public Concerné : Viticulteurs/trices et porteurs de projet en viticulture

Objectifs

Acquérir les compétences et connaissances règlementaires et techniques nécessaires à un passage en bio : conduite du vignoble, travail du sol, gestion de l'enherbement, protection sanitaire, amendements et fertilisation, vinification bio, démarches admin

Contenu

Jeudi 10 mars
9h00-12h30 13h30 – 17h00
Réglementation de l'agriculture biologique
Démarches de certification en AB
Les aides disponibles pour le passage en AB
Fertilisation et amendements en AB
Gestion de l'herbe, implantation d'engrais verts et travail du sol

Vendredi 11 mars
9h00-12h30 13h30 – 17h00
Protection sanitaire de la vigne en AB
Vinification bio : réglementation et techniques
Visite d'un domaine certifié AB

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80E/J€
Non adhérent 90E/J€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Lison POSTEL
agribiovar@bio-provence.org
Agribio 83
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83 340
CANNET DES MAURES
Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

10 mars 2016 09:00 - 17:00 (14hrs)	Château Margillière – Route de Cabasse 83170 BRIGNOLES	Garance MARCANTONI (Chambre d'agriculture du Var). Lison POSTEL

Financeur(s)